



AUJOURD'HUI

URGENCES

Urgence médicale : tél. 15 ou 02.99.40.05.40.
SOS médecin : tél. 0.826.463.535 ou 36.24 (0,112 € la minute).
Pharmacie de garde : contacter le commissariat de police au 02.99.20.69.40 ou tél. 32.37 (0,34 € la minute).
Hôpital Broussais : tél. 02.99.21.21.21.

SERVICES

Urgences : tél. 17.
Pompiers : tél. 18 ; depuis un portable, tél. 112.
Commissariat : 22, rue du Calvaire, tél. 02.99.20.69.40.
Police municipale : 5, avenue Louis-Martin, tél. 02.23.18.18.18.
Gendarmerie : 17, avenue de Lorette, tél. 02.99.81.52.30.
SNSM : tél. 02.99.82.11.11.
Cross Corsen : tél. 02.98.89.31.31.

PRATIQUE

Mairie : tél. 02.99.40.71.11.
Régie malouine de l'eau : 40, boulevard des Déportés, tél. 02.99.20.35.00.
Déchèterie : de 9 h à 11 h 50 et

de 14 h à 18 h 50, à La Ville-ès-Cours, tél. 02.99.82.84.37.
Office de tourisme : de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30, esplanade Saint-Vincent, tél. 0.825.135.200.
Port de plaisance : bassin Vauban : tél. 02.99.56.51.91.
Port des Sablons, terre-plein sud : tél. 02.99.81.71.34.
Horaires des marées : pleine mer à 8 h 28 (coefficient 91) et 20 h 42 (coefficient 90) ; basse mer à 3 h 04 et 15 h 21.
Marché : de 8 h à 13 h, à Paramé.

LOISIRS

Piscine du Naye : de 15 h à 17 h 45, tél. 02.99.81.61.98.
Médiathèque La Grande Passerelle : de 10 h à 18 h.

CINÉMA

Le Vauban 1 et 2 : lire en page Dinan.

LE TÉLÉGRAMME

Correspondance locale : Philippe Delacotte, tél. 06.84.83.53.80 ; Carole Le Behec, tél. 06.98.82.66.00 ; Mathieu Sail, tél. 06.99.38.63.95 ; e-mail saint-malo@letelegramme.fr

Stationnement. La gauche écoute et propose



« Il n'y a aucun intérêt à voir la ville saturée par les voitures », ont exprimé Stéphane Perrin (PRG), Michelle Le Tallec (EELV) et Guy Juhier, venu en « témoin expert » et Christine Hervé (PS).

Trois élus de gauche (PRG, EELV et PS) ont voulu combler ce qu'ils considèrent comme un manque en matière de démocratie locale en proposant une réunion d'information sur le stationnement payant. 80 personnes avaient répondu à l'invitation, lundi soir.

Chacun y est allé de sa petite musique. Qui sur l'intra-muros, qui sur la cale de Rochebonne, qui sur le Naye, etc. Le plus étonnant, c'est que les personnes présentes semblaient assez peu au courant des propositions municipales en matière de circulation et stationnement. Il est vrai que l'affaire avait été mal

engagée : il avait fallu deux conseils municipaux pour avaliser un appel d'offres de délégation de service public (DSP) du stationnement payant de surface.

Vigilance sur le contrat

Au-delà du cafouillage, les élus, par la voix de l'écologiste Michelle Le Tallec et surtout de leur leader, le PRG Stéphane Perrin, ont voulu clarifier un dossier complexe mais important car il conditionne une partie du quotidien des Malouins. « Pourquoi une concession sur 12 ans ? », a interrogé l'écu. « Il faut être vigilant sur le contrat. Il n'y a pas eu de discussion sur l'extension du stationnement payant. À la différence du dossier sur l'eau avec René Couanau. Il faut rendre gratuit le stationnement à Paul-Féval et faire payer la navette qui doit s'insérer dans le réseau de transports en commun... » Plus que le déballage d'un catalogue de propositions, les conseillers de gauche, accompa-

gnés d'un ancien élu PS de Rennes Métropole, Guy Juhier, ont voulu écouter les personnes présentes.

« Bon usage de la voiture »

« Il faut ouvrir un parking relais à Paramé ». « Il n'y a pas besoin de stationnement payant cale de Rochebonne ». « Il faut davantage écouter les comités de quartier ». « Avec le stationnement payant, les gens iront en grandes surfaces. Les commerces souffrent rues Ange-Fontan à Paramé, Ville-Pépin et Clemenceau à Saint-Servan ». Cette soirée a permis de délivrer quelques infos : la création de deux parkings relais à Paramé et à l'Aquarium, l'annonce de la révision du Plu (un travail de 18 mois) qui va entraîner une consultation de la population et où la question du stationnement sera forcément évoquée. « Il faut d'abord voir les objectifs avant les moyens », a conseillé l'invité rennais. « Voir d'abord le bon usage qu'on fait de la voiture ».

Municipalité. Fracture à gauche

La réunion publique orchestrée principalement par le PRG et EELV a révélé une nouvelle fracture au sein de l'opposition de gauche de Claude Renoult. Certes, le PS était représenté par l'ex-élu de Rennes Métropole Guy Juhier, venu en « témoin expert » et par la locale Christine Hervé. Mais on se souvient que la candidature de cette dernière aux élections départementales de mars (en binôme avec le PRG Michel Pen-

houet) avait été fortement contestée par les instances locales du PS. Lors des derniers conseils municipaux, les votes socialistes divergeaient des orientations prises par Stéphane Perrin, le leader PRG de la liste « Saint-Malo l'Avenir ensemble » et de son acolyte écologiste Michelle Le Tallec. Dernier épisode en date : l'absence remarquée dans la salle de Paramé lundi soir de représentants socialistes.

Escale. Un nouveau paquebot au port



Impressionnant le Star Legend, qui a fait escale, hier au petit matin, et qui est actuellement mouillé dans le bassin Vauban, le long de la chaussée Éric-Tabarly. Le paquebot tout blanc de 135 m de long immatriculé aux Bahamas vient du port de La Pallice (17), qu'il a quitté dimanche dernier.

Marché aux bouquinistes. Ça démarre ce matin



Nouveauté à Saint-Malo, ce marché aura lieu sur l'esplanade de la Grande-Passerelle, coté gare, tous les mercredis, jusqu'au 9 septembre, de 10 h à 19 h. Vingt exposants professionnels, venant de toute la Bretagne, proposeront une variété de livres, allant du poche aux beaux livres anciens, en passant par du livre jeunesse, des ouvrages locaux, de la littérature ou encore du livre thématique. Des cartes postales anciennes, des bandes dessinées et des vinyles seront également exposés. Une relieuse sera aussi présente.

Hommage. L'ancrage malouin à l'île Maurice

Dépôt de gerbe, minute de silence, discours et conférence ont commémoré lundi, le tricentenaire de l'arrivée des Français à l'île Maurice, en 1715. La municipalité et l'association Amis de Mahé de La Bourdonnais ont organisé ces manifestations en souvenir du Malouin qui, en 1735, mandaté par la Compagnie des Indes, devint le gouverneur de l'île de France.

Un endroit stratégique

Si c'est en 1715 que les premiers français arrivent sur l'île de France qui deviendra l'île Maurice, ce n'est vraiment qu'à l'arrivée de Mahé de La Bourdonnais que l'île va se développer avec la création de Port-Louis et d'infrastructures civiles et militaires. Pour le président de l'association des Amis de Mahé de La Bourdonnais, l'objectif est de « maintenir la renommée de l'homme et de favoriser le déve-



Dépôt de gerbe devant la statue de Mahé de La Bourdonnais, entre l'intra-muros et le port.

loppement des relations entre Saint-Malo et l'île Maurice ». Cette île était au XVIII^e siècle un endroit stratégique entre le port

malouin et les Indes. Elle reste liée à Saint-Malo, jumelée depuis 1999, année de création de l'association.